

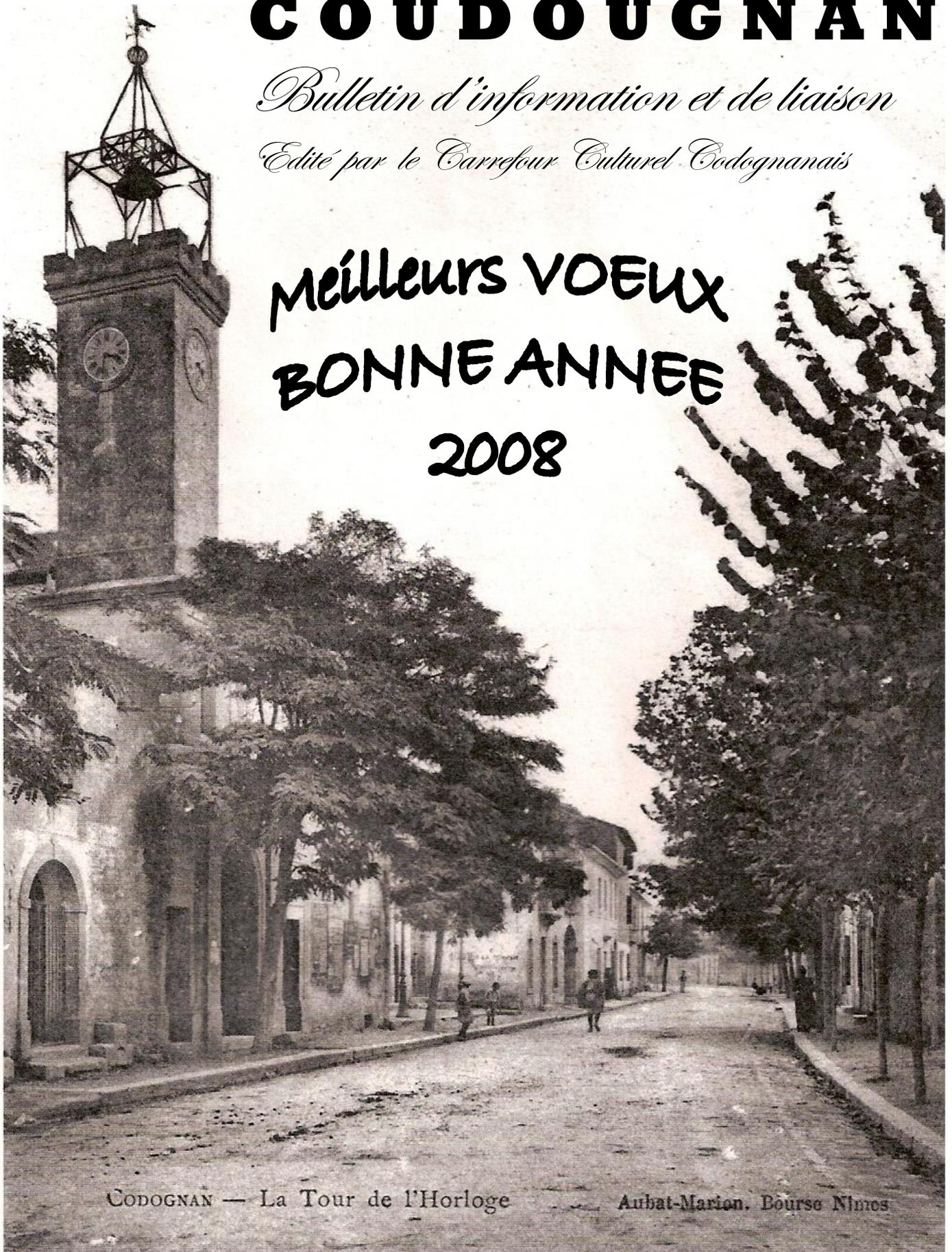
C O U D O U G N A N

Bulletin d'information et de liaison

Édité par le Carrefour Culturel Codognanais

**MEILLEURS VOEUX
BONNE ANNEE
2008**

JANVIER 2008 N° 246



CODOGNAN — La Tour de l'Horloge

Aubat-Marion, Bourse Nîmes

Boîte aux lettres : 23, rue de la Mairie 30920 CODOGNAN
Adresse électronique : carrefour-culturel-codognanais@laposte.net
Site internet du CCC : <http://www.carrefour-culturel-codognanais.org>

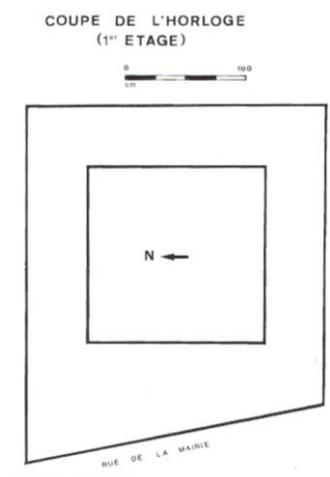
Vous avez pu le constater, en regardant les illuminations de Noël, l'Horloge de CODOGNAN a maintenant 150 ans et 4 mois !

Quelques dates importantes jalonnent sa construction

En effet, construite en 1857, elle a commencé à sonner les heures le 21 août 1857.

A la demande des Codognanais de l'époque, le projet fut conçu dès 1853 par la municipalité dirigée par Etienne PEYRON qui fit décider l'acquisition, par la Commune de Codognan, de l'immeuble (maison et terrains attenants) de la famille RAIZON, pour y construire le Temple Municipal en 1855, l'Horloge en 1857 et beaucoup plus tard la Mairie et les écoles (1885).

Les plans de la construction de la Tour furent dressés par le célèbre architecte Nimois Henri REVOIL (une rue de Nîmes porte son nom). Mais à l'époque de sa construction, la Tour de l'Horloge était flanquée au Nord et au Sud par deux bâtiments, comme on peut l'apercevoir sur la carte postale (sur la première page).



Si bien que la façade de la Tour fut alignée sur les façades voisines, aujourd'hui disparues, ce qui donne au plan de la Tour, cette forme irrégulière.

La construction de la Tour fut faite par le maçon DUPUY de Codognan pour 2760,93 Francs (il s'agissait des francs-or : 1 F = 3 gr d'Or !)

La cloche de l'Horloge, d'un poids de 200 kilogrammes, fut fondue par François BAUDOUIN d'Alès et hissée au sommet à 13 mètres de hauteur.

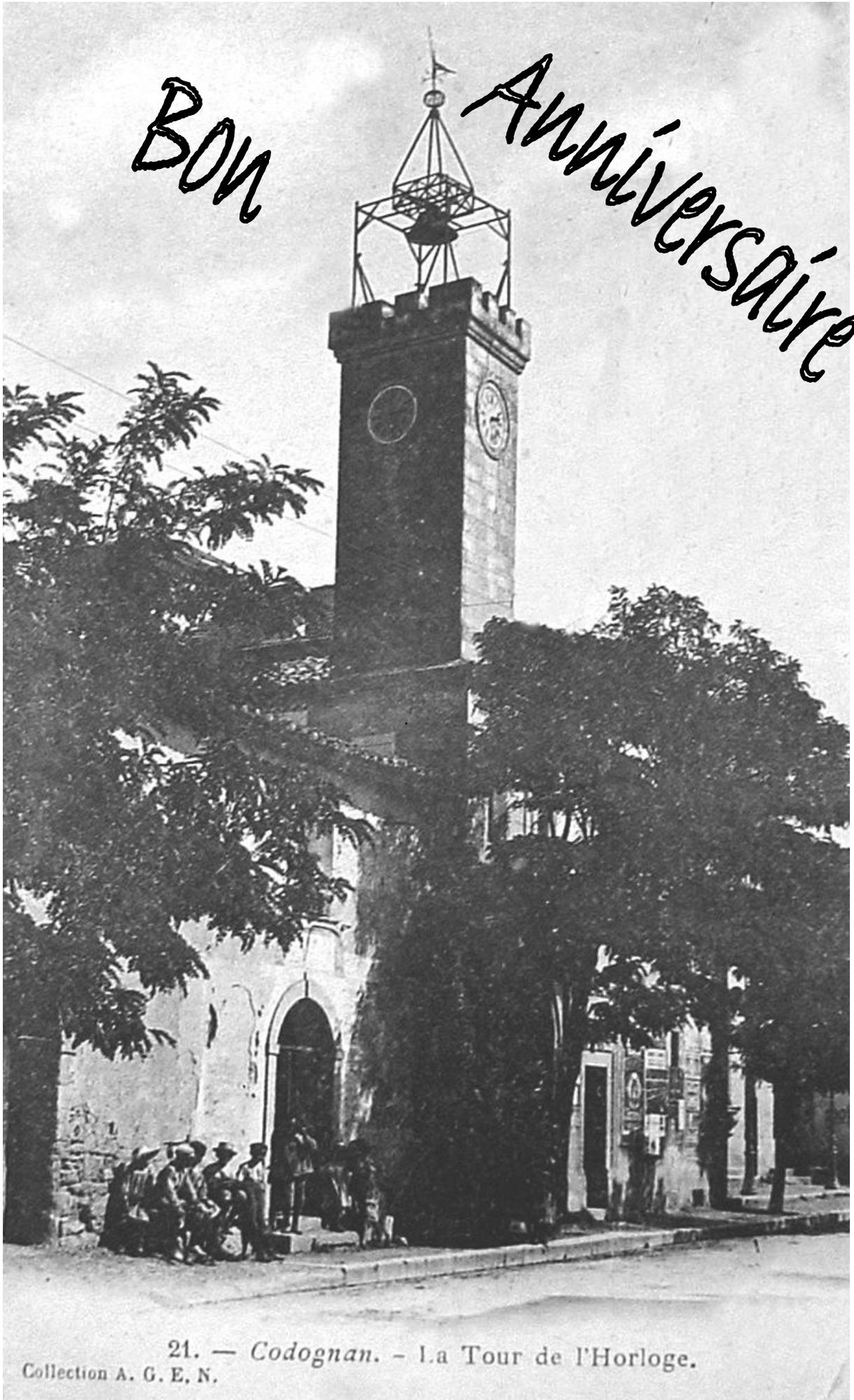
Enfin, le mécanisme de la première horloge fut réalisé par l'horloger BERINGUIER.

Le total des frais se montait à 5 600 F de l'époque (soit l'équivalent de 16,8 kg d'Or !)

Sur la cloche est gravée une inscription « j'ai été faite en 1857 pour l'HORLOGE de CODOGNAN, Gard, sous l'administration de Messieurs Etienne PEYRON, Maire – Jean FANGUIN, adjoint – Antoine CLAVEL-GAVANON, Antoine CLAVEL-MELON, Jean BENOIT, Jean BOURRELY, Pierre MOLINES, Jean BOUVIER, Jean DAUMAS, Daniel MARGAROT, conseillers municipaux – F. BAUDOUIN, fils fondeur à Alais »

Cette Tour de l'HORLOGE, au milieu du village est devenue comme un symbole de CODOGNAN et notre Association l'utilise souvent dans ses graphismes.

Pierre FANGUIN



21. — Codognan. — La Tour de l'Horloge.
Collection A. G. E. N.

**Les membres du Conseil d'Administration
du Carrefour Culturel Codognanais
présentent à tous et à chacun
leurs Meilleurs VOEUX
de BONNE ANNEE 2008**



L'ASSEMBLEE GENERALE,
aura lieu
le 25 janvier 2008 à 18h,
à La Maison du Peuple
vous êtes invités à venir nombreux.

Les personnes qui veulent rejoindre le C.C.C.
sont les bienvenues.

Il sera possible, pour les adhérents de régler leur cotisation.

A l'issue de la réunion,
le verre de l'amitié sera offert.

Ensemble, nous partagerons la galette des Rois.



CODONOËL

JAMAIS deux sans trois : BEAU SUCCES POUR CODONOËL le dimanche 2 décembre 2007
Cette année encore l'adage populaire a été respecté. Pour sa 3^e édition le marché de Noël, organisé par le Carrefour Culturel Codognanais, a remporté un franc succès. Le temps s'étant mis



de la partie, la promenade en calèche était très agréable. Deux calèches promenaient petits et grands à travers les rues du village. Accueillis au son de l'orgue de Barbarie, les promeneurs avaient le choix devant les étals des exposants, tous de qualité, pour trouver le cadeau à faire.

Les petits n'avaient pas été oubliés. Plus de 200 enfants ont participé au jeu des mots cachés ou du coloriage. Beaucoup ont joué au « Lapinodrome », ont été au maquillage et volontiers ont posé pour la photo.

Dans l'après-midi, deux charmantes arlésiennes ont sillonné les allées, apportant une touche provençale à notre CODONOËL.

Et enfin, pour couronner cette journée, Sébastien, notre boulanger de la place, qui est aussi pâtissier et chocolatier, a élaboré sous nos yeux gourmands, une magnifique pièce de chocolat qui a été mise en loterie.

Heureux gagnant que ce Codognanais qui a sûrement fait bien des envieux..

-- : - : - : - : - : - : - : - : - : -

CONCERT DE NOËL

Le dimanche 16 décembre, le C.C.C. avait invité la Chorale Oecuménique de la Vaunage.

Madame HARDY, chef de chœur, a dirigé, avec beaucoup de talent, ces nombreux chanteurs qui nous ont préparé aux Fêtes de Noël.

L'assistance a été charmée par la dynamique et l'adaptation de chants connus de tous.

Le verre de l'amitié a permis, en fin de séance, de partager nos impressions et de manifester aux choristes notre plaisir toujours enthousiaste d'écouter les « Noël » d'autrefois.

Merci à tous les participants.





La petite histoire de la NOIX

*La noix est un produit de saison qui peut être dégusté toute l'année.
Bonne à tout faire, elle est présente de l'apéritif au dessert,
pour rehausser les mets les plus simples ou les plus sophistiqués.*

Originnaire d'Asie Mineure, le noyer est avec le figuier l'arbre fruitier le plus anciennement cultivé. Connue des Grecs quatre siècles avant J.C. il ne devient intéressant que lorsque les Perses, voici plus de deux mille ans, leur révélèrent une variété donnant des fruits plus savoureux. Dès lors le mariage des noix et du vin devint l'un de leurs plus grands plaisirs, d'autant plus que ces fruits comptaient parmi les préférés de Dionysos, le dieu du vin et de l'ivresse.

De Grèce, le noyer et son cortège de légendes s'installèrent en Italie.

Dès le IV^{ème} siècle, le noyer fut cultivé dans le Grésivaudan (Savoie et Isère). Au XI^{ème} siècle, certaines redevances étaient payées en setiers de noix (ancienne mesure de capacité).

A la fin du XIX^{ème} siècle, à la suite de la maladie du ver à soie et de l'apparition du phylloxera, le noyer sera cultivé de façon intensive avec la création de véritables noyeraies.

La noix en France : premier producteur européen avec environ 30.000 tonnes, la France a deux sites de production.

- La noix en Rhône-Alpes se place en leader avec 60% de la production. Elle est dotée depuis 1938, de l'*Appellation d'Origine Contrôlée* « *Noix de Grenoble* ». Cette appellation protège sa provenance, sa qualité et sa saveur. Elle est centrée dans les départements de l'Isère, la Drôme et la Savoie.

- La noix en Sud-Ouest englobe les départements de la Dordogne, du Lot, de la Corrèze et de la Charente. Elle est dotée de l'*Appellation d'Origine Contrôlée* « *Noix du Périgord* » depuis 2002.

Pour couvrir ses besoins, l'Europe importe des noix des USA (Californie) et du Chili.

En France, la saison de la noix fraîche s'étend de la mi-septembre à la Toussaint. La noix fraîche doit être consommée dans les quinze jours suivant la cueillette. Plus tard, le brou va se détacher de lui-même, la noix sera alors vendue sèche.

Sèche ou fraîche, la noix est particulièrement riche en sels minéraux, phosphore, soufre, magnésium. C'est également l'un des fruits les plus riches en zinc et en cuivre. Elle contient de nombreuses vitamines A, B1, B2, C et PP. Trois noix équivalent (en calories) à un verre de vin ou à un œuf, ce qui explique qu'elle remplace souvent la viande dans les menus végétariens.

En cuisine, la noix se prépare de multiples façons : elle raffine et agrémenté une simple salade, elle relève les farces à base de viandes, elle se marie à merveille avec le roquefort. On l'utilise avec des oeufs mayonnaise, dans la farce des pommes de terre ou des tomates et même dans la purée. Elle parfume agréablement les confitures faites à la maison et décore les plats de charcuterie et tous les gâteaux cuits au four.

Dans le cortège de légendes qui entoure la noix, elle fut souvent considérée comme un porte-bonheur et, tour à tour comme symbole d'abondance et de fécondité.

Pour susciter autant de légendes, posséder autant de vertus et de pouvoirs réels ou supposés le vieil arbre millénaire et son fruit ne peuvent qu'être bénis des dieux. Les ancêtres avaient raison.

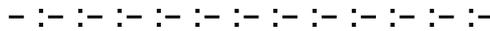
S.B. décembre 2007

FERMETURE DURANT LES FETES

La Bibliothèque sera fermée
du vendredi 22 décembre 2007 au jeudi 3 janvier 2008.

*Réouverture le vendredi 4 janvier 2008
aux heures habituelles*

*Toute l'équipe de la Bibliothèque
adresse ses MEILLEURS VŒUX à ses
lecteurs*



BIBLIOTHEQUE



Nouveautés pour les plus grands

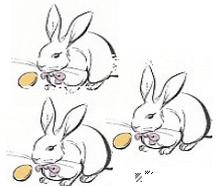
- Le souffle de la hyène
- Le maître des tempêtes de Pierre Bottero
- Le pacte des ombres.

Nouveautés pour les plus jeunes

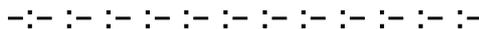
- L'attaque des « Pokémon » préhistoriques
- L'île des « Pokémon » géants
- Je te choisis ! ..



*Pendant les vacances, la Bibliothèque est fermée
du lundi 24 décembre au mardi 8 janvier 2008
Réouverture le mercredi 9 janvier de 10H30 à 11H45
et de 16H30 à 17H45*



Toute l'équipe de la Bibliothèque vous
transmet
ses meilleurs VOEUX



LENGO NOSTRE

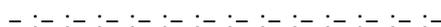
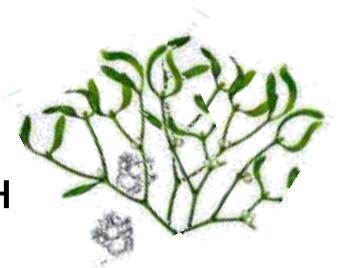
«VESPRADO» le mardi 15 janvier à 15H

Les mardi 8 et 29 janvier 2008 à 18H

dans la salle du Carrefour Culturel Codognanais

23, Rue de la Mairie (face à la boîte aux lettres de la Poste)

Tous ceux qui auraient envie d'approcher la langue de nos aïeux sont cordialement invités.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DÉCEMBRE 2007

Convocation du 26 novembre 2007 - Affichage du 4 décembre 2007

Présents : BERTRAND – BASSAGET - JULIEN- MEYRUEIX- PEREZ - ARCELIN – ARCARO – SEGATTI - ROGER - BONDONO – SOUBEIRAN – POUILLARD

Absentes : GUERIN – EPINAT

Excusé : BOURELLY

Secrétaire de séance : Simone BASSAGET

FINANCES

État de non valeur : Monsieur le Maire expose au Conseil l'état de non valeur des titres émis depuis 2001 pour un montant de 3 053,01 €. Il demande au Conseil d'émettre un avis sur cet état. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accepter cet état et d'imputer au compte 654 la somme de 3 053,01 €.

Décisions modificatives : Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de procéder à des virements de crédits afin d'équilibrer certains chapitres.

PERSONNEL

Création de postes : Monsieur le Maire propose la création d'un poste d'Attaché à 35 heures hebdomadaires suite à l'inscription d'un agent sur la liste d'aptitude d'Attaché par voie de promotion interne et la création d'un poste d'Adjoint Administratif de 2ème classe à 28 heures hebdomadaires suite à la demande d'un agent de diminuer son temps d'emploi. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les créations de poste susvisées à compter du 1er décembre 2007.

Régime indemnitaire : Monsieur le Maire propose la mise à jour du régime indemnitaire au vu de la création du poste d'Attaché et la modification de l'Indemnité d'Administration et de Technicité en faveur du grade de Garde Champêtre Chef. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces modifications à compter du 1er décembre 2007.

- PARTICIPATION DE RACCORDEMENT A L'ÉGOUT

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de modifier la délibération relative à la participation de raccordement à l'égout du 24 septembre 1984. Il propose :

- d'instaurer la participation de raccordement à l'égout pour tout nouveau logement,
- de fixer à 1 525 € le montant de cette participation ainsi qu'il suit :

Le pétitionnaire sera informé de cette charge lors de son dépôt de demande de permis de construire et mention en sera inscrite à la délivrance du permis de construire,

Le paiement de cette participation s'effectuera par encaissement auprès du Trésorier de Vergèze lors du commencement des travaux. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la modification susvisée au 1er décembre 2007.

4) LOYER DE L'APPARTEMENT 81 PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Monsieur le Maire expose que le loyer du 81 place de la République est sous-évalué par rapport à celui de logements comparables, il serait donc souhaitable d'augmenter le loyer de l'appartement susvisé. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, décide de porter le loyer du 81 place de la République à 250 € mensuel.

5) CONVENTION POUR LA DIGUE

Monsieur le Maire expose que la digue de Codognan va être classée au titre de la sécurité publique et qu'il sera établi des prescriptions supplémentaires quant à son entretien et à sa surveillance. A cet effet, il serait nécessaire de passer une convention avec les propriétaires riverains pour qu'ils délèguent leurs obligations, en matière de surveillance et d'entretien, à la commune. Un projet de convention a été élaboré. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le projet de convention et autorise le maire à la signer.

6) CONVENTION AVEC LA DIRECTION INTERDÉPARTEMENTALE DES ROUTES MÉDITERRANÉE

Monsieur le Maire expose qu'afin d'assurer une continuité de viabilité hivernale, il serait souhaitable d'autoriser la DIR à effectuer le déneigement et le salage de la partie de la RN 113 se trouvant dans l'agglomération. A cet effet, un projet de convention a été établi. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le projet de convention et autorise le maire à la signer.

7) MOTION

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal décide de voter une motion relative au futur lotissement « La Malacorade » sur le territoire de Vergèze.

DICTON METEO «Le vent du jour des Rois, dix jours après amène grand froid ».

En Lengo Nostre : « *Se i a dè ven i jour di Rei, dèz jour après ven lou gran frès* »



LE SAVIEZ-VOUS ?

- Le barrissement bien connu des éléphants n'est pas le seul moyen de communication qu'ils utilisent. Ils dialoguent également au moyen de sons quasi inaudibles, situés entre 14 et 34 Hz. Ceux-ci leur permettent de s'envoyer des messages alors qu'ils sont distants d'environ 10 kilomètres !
- En Dordogne, un chien répondant au nom de Rocky s'est fait enlever par ...un cerf ! Attaché devant sa niche et attaqué par l'animal des bois, le chien a vu sa laisse s'enrouler dans la ramure du cerf. Emmené, malgré lui, dans la forêt, le chien a réapparu chez ses propriétaires une semaine plus tard, un peu amaigri, mais en bonne santé !
- Un Néo-Zélandais a réussi à faire pousser les plus gros haricots jamais vus au monde. Ceux-ci mesurent presque deux mètres et sont tellement lourds et encombrants qu'il faut une brouette pour les déplacer. Ils ne sont toutefois remarquables que par leur taille, car ils sont totalement immangeables !

L'ESPRIT DU MONDE

Ce n'est pas à la possession des biens qu'est attaché le bonheur, mais à la faculté d'en jouir !

(Bernard Grasset 1881-1955 éditeur français)

PETITS CONSEILS PRATIQUES

- Pour protéger efficacement les vitres de votre voiture contre la buée, imbibe un linge propre de produit de vaisselle et passez-le sur la surface à protéger. Essuyez ensuite légèrement à l'aide d'un linge sec.
- Si vous constatez qu'une odeur désagréable s'échappe de la bonde de votre évier, nettoyez la canalisation en versant simplement du marc de café mélangé à de l'eau bouillante.
- Bananes sauvées : vos bananes sont trop mûres pour être consommées telles quelles ? Ne les jetez pas, mais mixez-les et surgélez-les en petites portions ; elles sucreront naturellement un yaourt ou donneront du moelleux à un cake.
- L'usage malin du sel - Pour désodoriser vos baskets, saupoudrez un peu de sel dans vos baskets, après les avoir ôtées, afin d'en absorber l'humidité et d'empêcher la formation de mauvaises odeurs.

A RACONTER A VOS AMIS - Quelques perles de candidats qui ont passé le bac...

En mathématiques : Le zéro est le seul chiffre qui permet de compter jusqu'à un...

Une ligne droite devient rectiligne quand elle tourne...

En géographie : La Normandie est bordée par les plages bretonnes...

La Camargue est régulièrement inondée par les côtes du Rhône...

En physique-chimie : La datation au carbone 14 permet de savoir si quelqu'un est mort à la guerre.

Archimède a été le premier à prouver qu'une baignoire peut flotter...



D'où viennent ces locutions parfois étranges ?

- «**Faire la navette**» ...L'explication est toute simple. La navette est l'outil dont se sert le tisserand et qu'il fait aller et venir inlassablement sur le métier à tisser. D'où l'idée d'aller et retour.
- «**Jour ouvrable**» On a tendance à penser que cette expression, qui désigne les jours où l'on travaille à l'inverse des jours fériés, vient du verbe ouvrir. Mais si cette explication est logique, elle n'en est pas moins fautive. La véritable origine est à rechercher dans le verbe «**ouvrer**» qui, jusqu'au XXème siècle, signifiait «**travailler**» et qui a donné «**œuvre**», «**ouvrage**», «**ouvrier**». Les jours «**ouvrables**» étaient donc les jours, où les gens «**ouvraient**», c'est à dire où ils travaillaient..

MOTS CROISES – JANVIER 2008

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2							■		
3					■				
4				■				■	
5									■
6			■		■				
7							■		
8		■				■			
9									

HORIZONTALEMENT

1. Transporté dans les airs.
2. Évitées – Son meilleur atout.
3. Éléments du langage – Petites pièces.
4. Enlevé – Adverbe.
5. En Allemagne.
6. En ville – Ancienne Thaïlande.
7. Propre – L'envers d'une âme.
8. Thymus – Désert Saharien.
9. Premier chrétien.



— : — : — : — : — : — : — : — : —

VERTICALEMENT

1. Qui forment un tout cohérent.
2. Sensible.
3. Superposée en barils – Sélection.
4. En liasses – Tissu.
5. Saint – Devant le Pape – Se lève le premier.
6. Bien charpentées.
7. Trace de pneu.
8. Dans l'alphabet grec – De mauvais goût.
9. Emigration apicole.

Solution de la grille DECEMBRE 2007

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	D	E	C	O	U	V	R	I	R
2	E	T	E	R	N	E	L	L	E
3	C	A	S	S	E	S	■	E	V
4	A	I	S	■	■	I	■	S	I
5	P	E	A	U	■	C	U	■	S
6	I	N	S	T	A	U	R	A	S
7	T	T	■	I	■	L	■	N	E
8	E	■	E	L	U	E	S	■	■
9	R	E	V	E	R	S	O	I	R

Nous rappelons que les Annonces et Publicités doivent être remises au plus tard le 10 de chaque mois précédant la parution du Bulletin au 23, rue de la Mairie.

Nous vous remercions de transmettre le texte écrit accompagné, de préférence, d'un support informatique.



A noter dans l'agenda

JANVIER

MARDI 1er

- Mardi 1er
 Samedi 5 – Dimanche 6
 Mardi 8
 Samedi 12 – Dimanche 13
 Mardi 15
 Samedi 19 – Dimanche 20
 Vendredi 25
 Samedi 26 – Dimanche 27
 Mardi 29
 Samedi 2 – Dimanche 3
 Dimanche 3



FEVRIER

NOUVEL AN

- Loto des Sociétés réunies
 Loto des Sociétés réunies
 Lengo Nostre
 Loto des Sociétés réunies
 « VESPRADO » à 15 heures
 Loto des Sociétés réunies
 ASSEMBLEE GENERALE du C.C.C. à 18 heures
 Loto des Sociétés réunies
 Lengo Nostre
 Loto des Sociétés réunies
 Concert « Guitares PLUS »